Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216202614-20240403-CA2023VILLECUCQ-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Lors du vote du compte administratif			COMMUNE DE CUCQ	Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	29		DÉLIBÉRATION	Nombre de membres en exercice	29	
Nombre de membres présents	21		SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de membres présents	21	
Nombre de suffrages exprimés	27		SUR LE COMPTE DE GESTION	Nombre de suffrages exprimés	29	
Votes	~~Contre~~	Pour 27	SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS	Votes	~~Contre~~	Pour 29

Date de la convocation : 15/03/24
Séance du 29 Mars 2024 à 18h00

Le Conseil Municipal de CUCQ réuni sous la présidence (1) de Mme NEUVILLE , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Walter KAHN après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,
1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 751 905,10		1 772 132,38		3 524 037,48
Part affectée à investissement		301 905,10				301 905,10
Opérations de l'exercice	6 552 232,05	6 885 665,63	1 713 680,11	1 156 032,07	8 265 912,16	8 041 697,70
Totaux	6 552 232,05	8 335 665,63	1 713 680,11	2 928 164,45	8 265 912,16	11 263 830,08
Résultat de clôture		1 783 433,58		1 214 484,34		2 997 917,92
			Besoin de financement			
			Excédent de financement	1 214 484,34		
			Restes à réaliser DEPENSES	684 503,91		
			Restes à réaliser RECETTES	0,00		
			Besoin total de financement			
			Excédent total de financement	529 980,43		

2° Constate les identités de valeur avec les indic ations du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

580 000,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
1 203 433,58	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibération MM ABBEZ, BARBARA, BERY, CHAVATTE, COPIN, [illegible], DEHARTE, DESMET, DUSSUSSOY, FLAHAUT, GOLLIOT, GUIDEZ, GUILBERT, KAHN, LOUVET, NOREL, NEUVILLE, PRUVOT, OLIVEIRA, REDUTER, VIARBE.

Pour expédition conforme, Mme Annie NEUVILLE, Adjointe,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Maire (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

MAIRIE DE CUCQ (Pas-de-Calais)

Le Maire,

Walter KAHN

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.